
Contenu conçu et proposé par L'équipe du Figaro Services pour ICPF ⓘ

ICPF : comment la Certification Qualiopi devient un levier d'excellence

Par L'équipe du Figaro Services

Le 16 janvier 2026 à 11h38



[Ajouter Le Figaro à vos sources préférées](#)

Acteur historique de la certification qualité en France, ICPF mise sur l'innovation et son extension à l'international pour renforcer son leadership dans le secteur de la formation. Interview avec François Galinou, Président d'ICPF.

En tant que spécialiste de la certification qualité en France, quelles sont aujourd'hui vos principales missions ?

ICPF a deux missions principales. La première est de délivrer les certifications Qualiopi, ISO et PRO aux professionnels de la formation. La deuxième est de contribuer à l'amélioration de la qualité de la formation.

ICPF existe depuis 1995. Quels ont été les moments clés de votre développement et comment avez-vous adapté votre offre aux évolutions du secteur de la formation ?

À l'origine, ICPF se consacrait à la certification des professionnels et personnes physiques dans un cadre associatif. En 2013, ICPF est devenue une entreprise. Ce qui a permis de réaliser des investissements de plus en plus importants.

En 2019, ICPF a pris le virage de la certification nationale Qualiopi. À partir de 2014, ICPF a connu une croissance très importante. L'entreprise est passée d'un chiffre d'affaires de 12 000 euros en 2012 à près de 8 millions en 2025.

Comment se déroule concrètement un processus de certification avec ICPF, de la demande à l'obtention du certificat ?

Le client crée un compte sur notre plateforme et élabore une demande de certification. ICPF lui soumet un contrat pour la réalisation d'un audit avec un prix, une date et des modalités. L'audit est réalisé, dans la majorité des cas, sur site.

L'auditeur rédige un rapport présentant les éventuelles non-conformités. S'il y en a, le client dispose d'un délai de 3 mois pour les corriger. Une fois que toutes les non-conformités sont traitées, l'auditeur donne un avis favorable. Le rapport et les conditions de déroulement de l'audit sont revus et le certificat est émis. Commence alors une période de surveillance et de renouvellement du certificat avec des audits tous les dix-huit mois.

Votre plateforme NOÉ est présentée comme un outil clé pour simplifier les démarches. Pouvez-vous nous expliquer ses fonctionnalités principales et les retours de vos utilisateurs ?

La plateforme Noé est l'espace de travail du client et des collaborateurs ICPF. Elle permet au client d'obtenir, de suivre et de maintenir sa certification en obtenant ou en communiquant toutes les informations nécessaires. Noé lui facilite la vie.

Pour ICPF, c'est un outil essentiel pour le suivi de l'activité compte tenu du nombre de clients, plus de 8000 à date. Il permet également de suivre les auditeurs salariés et sous-traitants.

Avez-vous d'autres projets d'innovation ou de nouveaux outils en développement ?

ICPF a trois projets innovants pour améliorer la qualité de la formation : le management de la qualité des formateurs sous-traitants ; le management de la qualité des contenus de formation et le management de la certification de compétences.

Quelle est votre vision pour ICPF à horizon 5 ans ?

ICPF va renforcer sa position de leader de la qualité de la formation. Dans cinq ans, ICPF sera présent à l'international avec les certifications ISO 9001 et 21001.